Académie de POITIERS

COLLEGE G. DAVID

8 place du 08 Mai 1945

86110 MIREBEAU

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : le 07 mars 2022

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance : 3

Date de transmission de la convocation aux membres : 11 FEVRIER 2022

1ère convocation (oui/non) : OUI

2ème convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M BARBARROUX Vincent

Secrétaires de séance : Mme BAUDICHAUD Magaly

Quorum (13 ou 16) : 13

Nombre de présents : 17

Ordre du jour

L'ordre du jour est le suivant :

1 – MISE EN ŒUVRE DE L'AUTONOMIE MATERIELLE ET FINANCIERE

1.1 Compte financier 2021

1.2 Sorties d'inventaire

2 – MISE EN ŒUVRE DE L'AUTONOMIE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

2.1 Préparation de rentrée 2022 - DHG

2.2 Examen DNB oral : modalités

2.3 Journée Portes Ouvertes (pour information)

2.4 Forum des métiers et des formations (pour information)

2.5 Test de certification Pix et Ev@lang (pour information).

Aucune questions diverses.

Annexes :
N° 1 – Compte financier 2021
N° 2 – Sortie d'inventaire
N° 3 – Convention d'adhésion au groupement de commandes
N° 4 - DGH 2022
N°5 : GRILLE ORAL DNB

- Motions : sans objet

Qualité		Titulaires				Suppléants				
		Nom - Prénom	**P** ¤	**A** ¤	**E**	**Nom - Prénom**	**P** ¤	A	**E**	Émargement
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	BARBARROUX VINCENT	X							
	Proviseur adjoint ou principal adjoint	/								
	Gestionnaire	EVAIN CELINE	X							
	C.P.E.	VILLAIN CATHERINE	X							
	Directeur adjoint de la SEGPA ou chef de travaux	/								
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement (département)	PRINCAY BENOIT			X					
		SAINT PE SEVERINE		X						
	Communauté de communes	PLISSON CELINE		X						
	Commune	JALLET CARTIER FLORENCE	X							
PERSONNALITES QUALIFIEES		RICHARD REGIS	X							
		?								
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	MONPERROUX AURORE			X	DOUX MARION	X			
		SOYER JACQUELINE	X							
		PARTAUD ADRIEN	X							
		DE VENDEUIL RACHEL	X							
		BALITEAU YANNIS	X							
		MERANGER EDWIGE	X							
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	MARSAULT CHRISTINE	X							
		BAUDICHAUD MAGALY	X							
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	BARRAUD JENNIFER	X							
		BUISSET SOPHIE			X					
		COURTOIS ANGELINA			X					
		PRIETO CHRISTELLE	X							
		TERRASSON ERIC	X							
		LASSAGNE AURORE			X					
	Elèves	DUCHAINE LISA	X							
		IMBERT BAUER TCHADEY			X					

[¤] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Présence de Monsieur GUSTIN Xavier : agent comptable

Le conseil d'administration s'est réuni sur convocation du chef d'établissement qui a été transmise le 11 février 2022 aux différents membres.

Le quorum étant atteint, Monsieur le principal a ouvert la séance à 18h05.

M le principal rappelle l'ordre du jour.

Il est ajouté la passation de 2 conventions d'adhésion de marché aux groupements de commande.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par le conseil d'administration.

La secrétaire de l'établissement, propose d'être secrétaire de cette réunion du conseil d'administration.

Le principal du collège accueille M. GUSTIN Xavier, agent comptable du lycée Nelson Mandéla qui présentera le compte financier.

Le principal du collège salue la présence du major Régis RICHARD, commandant de la brigade de gendarmerie de Mirebeau pendant 11 ans et partenaire du collège comme référent sécurité et intervenant dans le cadre des actions de prévention sur la sécurité et le cyber harcèlement. Le major RICHARD est également personnalité qualifiée au CA de l'établissement sur proposition du chef d'établissement. Le principal du collège salue l'action du major Richard et le remercie pour sa présence aux côtés des élèves et du personnel du collège pendant ces 11 dernières années.

1 - MISE EN ŒUVRE DE L'AUTONOMIE MATERIELLE ET FINANCIERE

1.1 COMPTE FINANCIER 2021 (annexe 1)

Madame la Gestionnaire présente et commente son diaporama. Il s'agit d'un extrait du rapport de l'ordonnateur joint au compte financier. Dans une 1ère partie, elle présente les conditions de fonctionnement du collège durant l'exercice 2021 (ressources humaines et cadre immobilier). Ensuite, elle détaille le Service de Restauration et d'Hébergement (tarifs, fonctionnement, gestion des charges et des produits). Elle rappelle les particularités de cette année 2021 à savoir :

→ Fermeture des établissements scolaires du 6 au 9 avril et du 26 au 30 avril,

→ Protocole sanitaire départemental appliqué toute l'année : Service en 4 rotations d'îlots groupe-classe distancés d'1 mètre (commensaux : 2 services avec 10 personnes maxi).

→ Une altération de la convivialité du moment du repas pour les élèves et pour tous les personnels.

Elle précise que le nombre de ½ pensionnaires est en augmentation mais de façon proportionnelle avec l'augmentation du nombre d'élèves (arrivée d'une importante cohorte de 6ème en septembre).

Enfin, elle explicite la gestion des produits et des charges des différents services.

Monsieur l'agent comptable présente ensuite son diaporama. Il détaille l'exécution budgétaire du point de vue de la comptabilité générale et le bilan comptable (actif immobilisé, capitaux propres, actif circulant, dettes …). Il fait ensuite le point sur les éléments d'analyse financière avec l'évolution de la trésorerie (47 % du disponible bancaire) et l'évolution des créances d'hébergement (créances familles et contentieuses stables). Concernant le fonds de roulement, il insiste sur la diminution progressive depuis 2017 (- 40 000 € en 4 exercices) avec une légère hausse pour 2021. Le nombre de jours de fonds de roulement est égal à 152 jours au 31 décembre.
Il termine son exposé par le bilan du fonds de roulement mobilisable égal à 91,89 K soit 154 jours.

M. le Principal propose ensuite aux membres du Conseil d'administration l'affectation du résultat global au Service Général.

Résultat global : 1976,09 €
Résultat du Service Général : - 4657,97 € affecté au Service Général
Résultat du SRH : 6634,06 € affecté au Service Général

Monsieur le Principal propose de passer au vote :

Premier vote : approbation du compte financier

VOTANTS : 17 POUR : 17 CONTRE : 0 ABTENTION : 0

Second vote :affectation du résultat

VOTANTS : 17 POUR : 17 CONTRE : 0 ABTENTION : 0

1.2 SORTIE D'INVENTAIRE

Madame la Gestionnaire détaille la liste des demandes de sorties des biens immobilisés du collège (annexe 2).

Il est demandé l'autorisation au conseil d'administration de sortir celle ci de l'inventaire.

VOTANTS : 17 POUR : 17 CONTRE : 0 ABTENTION : 0

1.3 CONTRATS ET CONVENTIONS

Madame la Gestionnaire détaille et propose les conventions suivantes (annexe 3) au vote :

- Convention d'adhésion aux groupements de commandes avec le lycée Victor Hugo pour :

  - le marché surgelé, le marché viande fraîche de porc, le marché produits d'entretien (marché applicables à compter du 1er janvier 2023).

- Convention d'adhésion aux groupements de commandes avec le lycée Nelson Mandela pour :

  - la fourniture de charcuterie fraîche, la fourniture de viande de boucherie (boeuf-veau-agneau).

VOTANTS : 17 POUR : 17 CONTRE : 0 ABTENTION : 0

2 – MISE EN ŒUVRE DE L'AUTONOMIE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

2.1 PREPARATION DE RENTREE 2022

RAPPEL MODALITE DE CALCUL DGH

M. le Principal présente et détaille l'utilisation de la dgh notifiée par les services.

La DGH est l'enveloppe horaire globale affectée par les services académiques pour couvrir les besoins pédagogiques d'un établissement.

Elle est calculée en fonction des horaires disciplinaires légaux et du nombre de divisions prévues par les services dans l'établissement. Elle est composée d'heures postes (HP) et d'heures supplémentaires années (HSA).

L'utilisation de la DGH est soumise à l'approbation du CA (vote) sur proposition du conseil pédagogique et après saisine de la commission permanente pour instruction.

Le principal du collège présente les effectifs prévus à la rentrée 2022 et la structure prévisionnelle.

Actuellement, 14 divisions sont prévues au collège pour la rentrée prochaine. Le principal exprime ses inquiétudes sur les effectifs importants en cycle 4.

Structure retenue à ce jour (ULIS compris)

4x6e = 89 élèves 4x5e = 118 élèves
3x4e = 80 élèves 3x3e = 87 élèves

Présentation de l'utilisation de la dotation globale horaire (DGH) :

Calcul DGH :

14 divisions x 26h obligatoires = 364h

2 forfaits UNSS (6h), Entretien laboratoire (2h), chorale (1h), bilangue (2h), ULIS (21h) = 32h

14 x 3h forfait « autonomie » (DHS) = 42h

+ 6,5 HSA accordées par le DASEN

Total: 444,5h

Répartition des heures pour l'enseignement obligatoire (hors DHS)

DGH 2022
UNSS, HEURES LABO ET DHS NON INCLUES

	Classes	Nb de classes		LETTRES M	LETTRES C	LCA	ANGLAIS	ANGLAIS BIL	ESPAGNOL	ALLEMAND	HISTOIRE-GEO	MATHS	TECHNOLOGIE	SCIENCES PHY	S.V.T.	EDU. MUSIC.	ARTS PLAST.	EPS	dc	ulis			
2																							
3	6èmes	4	Théorique	4,5	4,5	0	4	3	0	3	3	4,5		4		2		4					
4			heures classe	4,5		0					3	4,5				1	1	4					
5			heures groupe				4	3		2			1,5	1	1,5								
6			*nombre de groupes*				*2*	*1*		*1*			*4*	*4*	*4*								
7			**total**	**18**	**0**	**0**	**8**	**3**	**0**	**2**	**12**	**18**	**6**	**4**	**6**	**4**	**4**	**16**					
8	5èmes	4	Théorique	4,5	4,5	0	3		2,5	2,5	3	3,5	1,5	1,5	1,5	2		3					
9			heures classe	4,5							3	3,5	1,5	1,5	1,5	1	1	3					
10			heures groupe				3		2,5	2,5													
11			*nombre de groupes*				*4*		*4*	*1*													
12			**total**	**18**	**0**	**0**	**12**		**10**	**2,5**	**12**	**14**	**6**	**6**	**6**	**4**	**4**	**12**					
13	4èmes	3	Théorique	4,5	4,5	0	3		2,5	2,5	3	3,5	1,5	1,5	1,5	2		3					
14			heures classe								3	3,5	1,5	1,5	1,5	1	1	3					
15			heures groupe	4,5	4,5	0	3		2,5	2,5													
16			*nombre de groupes*	*1*	*2*	*0*	*3*		*2*	*1*													
17			***total***	***4,5***	***9***	***0***	***9***		***5***	***2,5***	***9***	***10,5***	***4,5***	***4,5***	***4,5***	***3***	***3***	***9***					
18	3èmes	3	Théorique	4	4	0	3		2,5	2,5	3,5	3,5	1,5	1,5	1,5	2		3					
19			heures classe								3,5	3,5	1,5	1,5	1,5	1	1	3					
20			heures groupe	4	4		3		2,5	2,5													
21			*nombre de groupes*	*3*	*0*		*3*		*3*	*1*													
22			**total**	**12**	**0**	**0**	**9**		**7,5**	**2,5**	**10,5**	**10,5**	**4,5**	**4,5**	**4,5**	**3**	**3**	**9**					
27			**TOTAL**	52,5	9,0	0,0	38,0	3,0	22,5	9,5	43,5	53,0	21,0	19,0	21,0	14,0	14,0	46,0	42,0	21,0			
																					iss	sdb	rale

Utilisation de la DHS ou part d'autonomie de l'établissement

La marge d'autonomie de l'établissement est **de 48,5 Heures.**

Les choix pédagogiques effectués en conseil pédagogique les 28 février 2022 et le 31 janvier 2022 sont récapitulés dans le tableau ci-après. Les choix portent prioritairement sur :

- l'accompagnement personnalisé sous forme de co-enseignement ou de d'enseignement en groupe à effectif réduit.

- les enseignements de complément : LCA, LCE et natation.

pot commun dotation complémentaire	48,5	
dédoublement AP	28,5	7h maths (5e et 3e), 7h français (5e et 3e), 5h HG (3e), 3h sciences (3e), 5h anglais 5e, 1,5h esp 4e
bilangue	1	
Groupe sup LV1 6e	4	
LCE	2	
LCA	7	
réserve	3	
ENS. NATATION	2	1 h non utilisée « retombe » en réserve en attente de projet.
total	47,5	
reste	1	

Présentation de la répartition horaire sur les équipes pédagogiques

DHG 2022

GEORGES DAVID — 444,5 — DGH notifiée

DISCIPLINES	besoins avec DC	apport postes	déch	moyens provisoires		HSA
				CSR - bmp	CSD	
LETTRES M	59,5	54				5,5
LETTRES C	16	15				1
ANGLAIS	51	36		9		6
ALLEMAND	10,5	18			7,5	
ESPAGNOL	24	18		5		1
HISTOIRE-GEO	48,5	36		8		4,5
MATHS	60	50,5		5,5		4
TECHNOLOGIE	21	18				3
SCIENCES PHY	22,5	18				4,5
S.V.T.	23,5	18		3		2,5
EDU. MUSIC.	15	18			4	1
ARTS PLAST.	14			12		2
EPS	54	60			6	0
ULIS	21	21				
PART DE COMPLÉMENT (Autonomie)	4					4
TOTAL	444,5	380,5		42,5	17,5	39

HP	405,5
HSA	39
reste	0

service dans un autre établissement — stagiaire — en 6e 1,5 techno et SVT et 1h Sc Phy — dont 1h chorale — 2 forfaits UNSS — non encore utilisées

Conclusion

Aucune fermeture de poste.

Aucune fermeture d'options.

Ouverture officielle de l'option LCE au collège en 2022 (courrier de Mme la rectrice reçu 20 janvier 2022 suite à la réunion du comité technique académique le 28 janvier 2022).

Utilisation de la DGH, proposition de répartition des moyens : votée à l'unanimité.

Avis favorable du conseil d'administration à l'ouverture de l'option LCE en 2022.

VOTANTS : 17 POUR : 17 CONTRE : 0 ABTENTION : 0

2.2 – EXAMEN DNB ORAL - MODALITES

Le principal expose le travail des équipes du collège concernant l'organisation de l'épreuve orale du DNB.

Les modalités d'organisation pour permettre aux élèves de réussir au mieux cette épreuve sont les suivantes :

- organisation d'une épreuve d'oral blanc le 18 mai 2022.

- nécessité pour les élèves de proposer au jury un choix de sujet. Conformément au code de l'éducation les sujets choisis par les élèves peuvent être tiré d'un enseignement d'histoire des arts ou d'un projet réalisé dans le cadre d'un des trois parcours obligatoires (PEAC, parcours citoyen, parcours avenir) pendant le cycle 4.

Les élèves devront recueillir une validation de deux membres de l'équipe pédagogique ou éducative du collège pour pouvoir présenter leur sujet au jury.

Un document d'explication est rédigé à l'attention des élèves et des familles *(cf pièce jointe).*

2.3 – JOURNEE PORTES OUVERTES (pour information)

Pour information, les JPO du collège se dérouleront **le 18 mars 2022 de 17h à 20h** au collège. Un document numérique sous forme de *Genially* sera réalisé et envoyé aux écoles primaires et aux familles qui le souhaiteraient.

Le principal remercie la mairie pour son aide dans la diffusion de l'information (site internet de la mairie de Mirebeau, Facebook de la mairie, panneau d'affichage lumineux).

2.4 – FORUM DES METIERS ET DES FORMATIONS (pour information)

Pour information le collège organise conjointement avec le collège Isaac de Razilly de Saint Jean de Sauves un forum des métiers et des formations à la salle des fêtes de Mirebeau l**e 31 mars 2022 après-midi.**

Le principal remercie la mairie pour la mise à disposition gratuite de la salle.

Le forum des métiers est organisé avec le soutien du CLEE du haut-Poitou.

L'action entre dans le cadre du parcours avenir des élèves du collège.

2.5 – TEST DE CERTIFICATION PIX ET EV@LANG

Pour information, à partir de 2022 , les élèves de 3e devront obligatoirement obtenir une certification en langues et en compétences numériques.

La certification en langue, se fera sur **la plateforme Ev@lang en mars 2022** sous la supervision des professeurs d'anglais Mmes Fortin-Paillat et Doffe. La certification des compétences numériques sur la plateforme PIX sous la supervision de Mme Barbier, professeur de sciences-physiques et RUPN du collège.

Aucune questions diverses n'a été posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

Le Président La secrétaire